

# Les élèves dans les établissements du second degré à la rentrée scolaire 2019 et prévisions pour les années 2020 et 2021

Nouvelle-Calédonie  
Avril 2019

Service études et prospectives

n° SEP - 01 -2019



# Sommaire

1. Une baisse des effectifs plus soutenue en 2019 .....	3
2. Une diminution plus importante des effectifs dans les établissements publics .....	4
3. La diminution des effectifs en collège s'estompe .....	5
4. Une baisse des effectifs en lycée pour la deuxième année consécutive.....	5
5. Les effectifs en formation post-baccalauréat se stabilisent.....	6
6. Et au-delà de la rentrée 2019.....	7

A la rentrée 2019, les établissements publics et privés sous contrat du second degré dans l'académie de Nouvelle-Calédonie scolarisent 32 300 élèves. Les effectifs sont en diminution de 1,1% sur un an et inférieurs de 3,9% depuis le transfert de l'enseignement du second degré à la Nouvelle-Calédonie en 2012, soit 1 300 élèves de moins. La population scolaire est en baisse dans les trois provinces, particulièrement en Province Nord.

La diminution des effectifs concerne les établissements du secteur public et privé sous contrat.

La baisse des effectifs en collège s'estompe. Elle est plus significative dans les lycées en raison du départ de la génération nombreuse 2000-2001.

Le nombre d'élèves en formation post-baccalauréat est stable à 2 200 élèves.

La diminution des effectifs en collège devrait continuer de s'estomper. La baisse des effectifs en lycée, constatée depuis 2018, devrait s'accroître au cours des deux prochaines années. Les effectifs d'élèves en formation post-baccalauréat devraient demeurer stables, sauf ouvertures supplémentaires ou fermetures de formations.

## 1. Une baisse des effectifs plus soutenue en 2019

A la rentrée scolaire 2019, les 78 établissements publics et privés sous contrat relevant du ministère de l'éducation nationale ont accueilli 32 300 élèves. Les effectifs scolaires du second degré ont diminué de 360 élèves par rapport à la rentrée précédente (-1,1% d'évolution).

En diminution pour la cinquième année consécutive, les effectifs du second degré sont inférieurs de 3,9%, soit 1 300 élèves de moins, par rapport à 2012, année du transfert de l'enseignement du second degré à la Nouvelle-Calédonie.

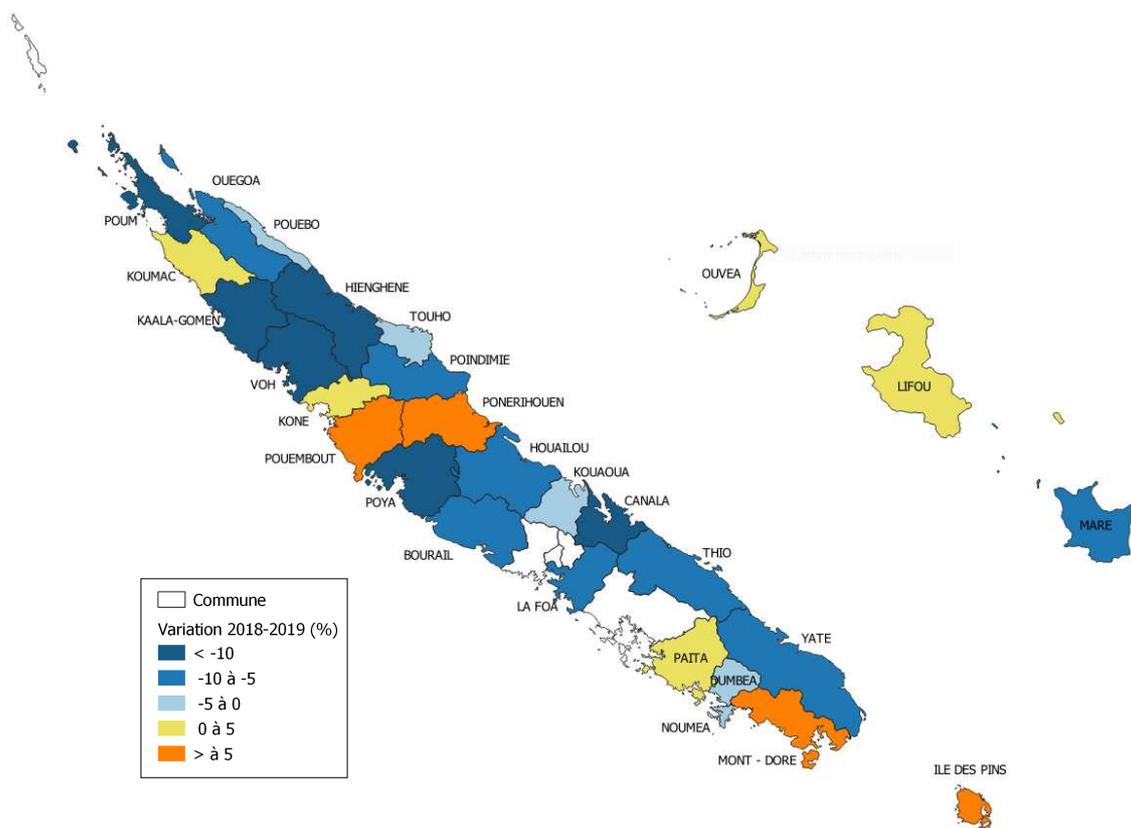
La population scolaire est en baisse dans les trois provinces. Les effectifs dans les provinces Sud et îles Loyauté diminuent de 1% et 0,2% respectivement sur un an. La Province Nord enregistre la plus forte diminution

d'effectifs (-2,2%), particulièrement dans les communes situées sur la côte Est (-6%). Depuis 2012, les provinces Nord et îles Loyauté comptent près de 500 élèves en moins, soit une baisse de 9% et 18% respectivement. Les effectifs en Province Sud sont en diminution de 1,5%, soit 380 élèves.

A la rentrée 2019, 79% des élèves du second degré sont scolarisés en Province Sud (77% en 2012), 15% en Province Nord (16% en 2012) et 6% dans la Province des îles Loyauté (7% en 2012).

Sur la Grande Terre, la baisse concerne principalement les communes de la côte Est (*figure 1*), où les effectifs diminuent de 6,3% sur un an (-180 élèves), et la commune de Nouméa (-360 élèves soit -2,7%).

**Figure 1 : Évolution des effectifs dans les établissements du second degré public et privé sous contrat par commune entre 2018 et 2019 (y compris post-bac)**



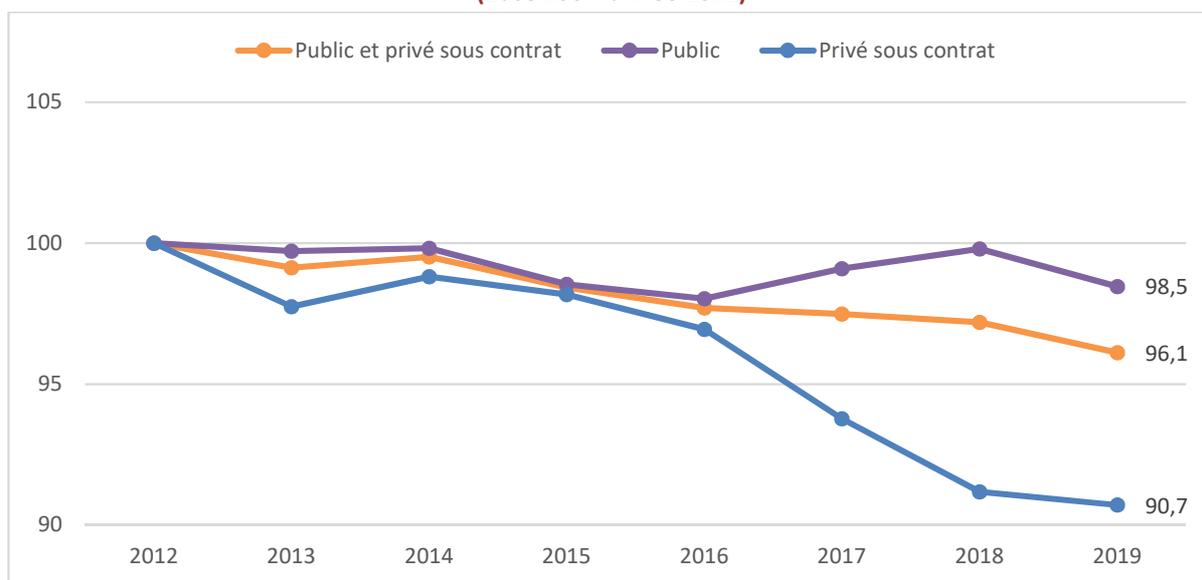
Source : Vice-rectorat/DGE – SEP – Système d'information statistique consolidé académique (SYSCA)

## 2. Une diminution plus importante des effectifs dans les établissements publics

En 2019, 23 085 élèves sont scolarisés dans les établissements publics qui se répartissent en 34 collèges, 7 lycées d'enseignement général ou technologique ou

polyvalents et 3 lycées professionnels. Les effectifs diminuent de 1,3% sur un an (-315 élèves) et retrouvent un niveau comparable à 2015.

**Figure 2 : Évolution des effectifs du second degré par secteur depuis 2012 (Base 100 = année 2012)**



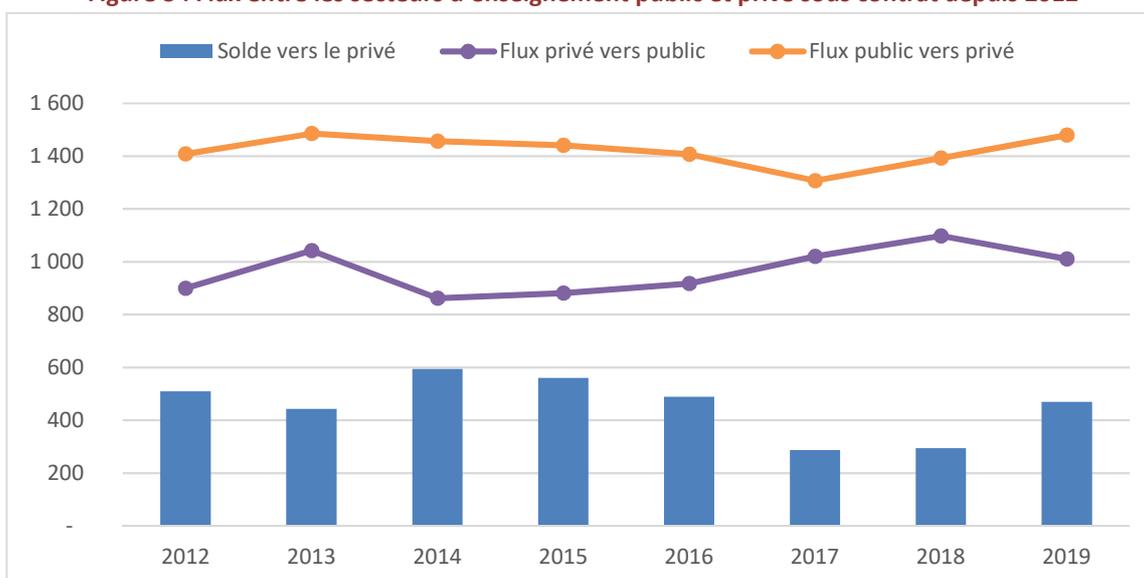
Source : Vice-rectorat/DGE – SEP – Système d'information statistique consolidé académique (SYSCA)

Avec 9 220 élèves en 2019, les établissements privés sous contrat comptent 50 élèves de moins sur un an (-0,5%), soit une diminution moins importante que les années précédentes (figure 2) en raison d'un solde net

d'élèves plus favorable pour le privé qu'en 2017 et 2018 (figure 3).

A la rentrée 2019, 71,5% des élèves sont scolarisés dans le public contre 70% en 2012.

**Figure 3 : Flux entre les secteurs d'enseignement public et privé sous contrat depuis 2012**



Source : Vice-rectorat/DGE – SEP – Système d'information statistique consolidé académique (SYSCA)

### 3. La diminution des effectifs en collège s'estompe

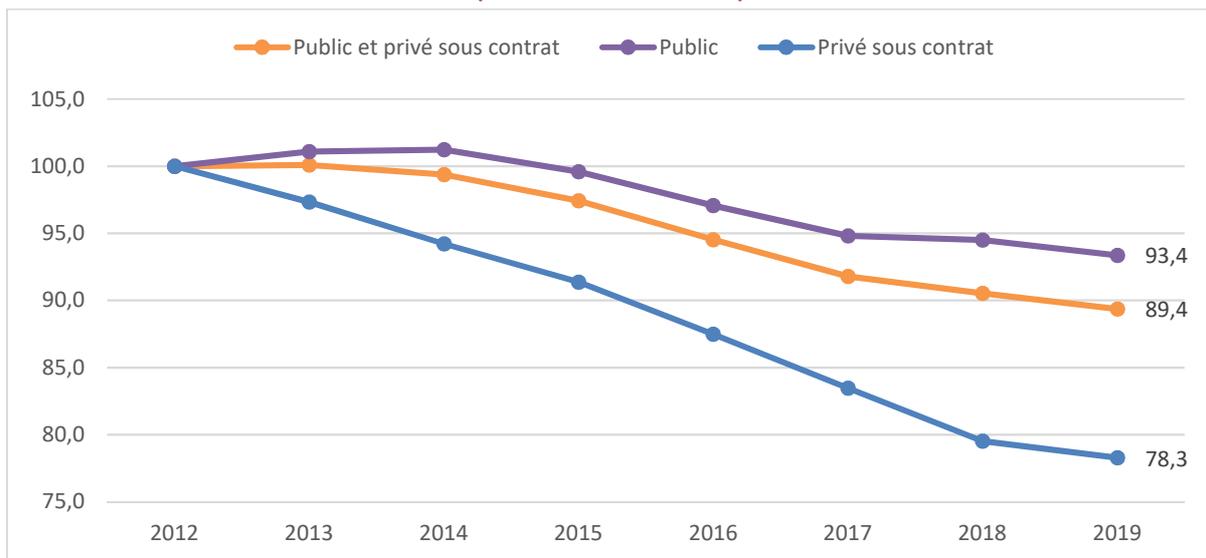
En 2019, 30 100 élèves sont scolarisés dans une formation pré-baccalauréat, soit 370 élèves de moins par rapport à la rentrée 2018 (-1,2%) et 2 380 élèves de moins depuis 2012 (-7%).

La baisse des effectifs constatée dans les collèges depuis 2015 s'estompe (figure 4) avec 220 élèves de moins en 2019. La diminution des effectifs dans le 1<sup>er</sup> cycle concerne les deux secteurs : -160 élèves dans le public (-1,2%) et -60 élèves dans le privé sous contrat (-1,6%). Les

collèges de Nouvelle-Calédonie ont ainsi perdu 2 040 élèves depuis 2012, soit une diminution de 11%.

Avec 760 élèves en 2018, les effectifs scolarisés en section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) progressent de 26 élèves sur un an (+4%). Par ailleurs, 130 élèves sont inscrits dans des unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS).

Figure 4 - Évolution des effectifs en collège par secteur depuis 2012 (Base 100 = année 2012)



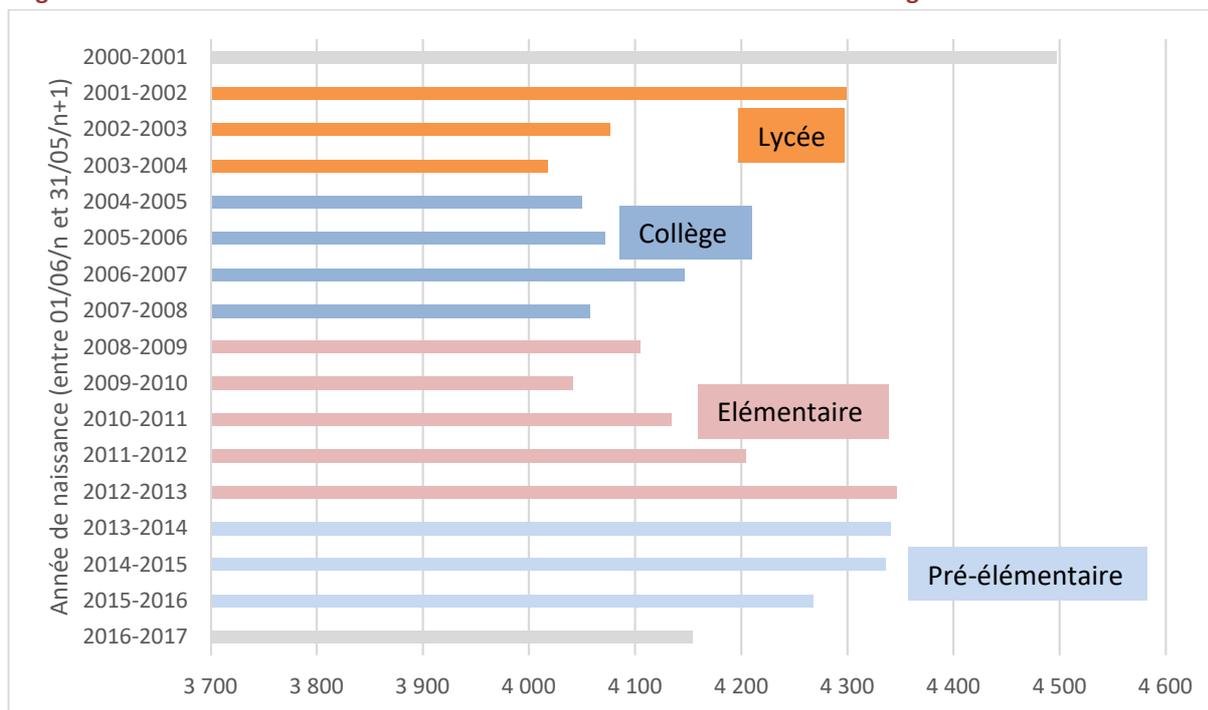
Source : Vice-rectorat/DGE – SEP – Système d'information statistique consolidé académique (SYSCA)

### 4. Une baisse des effectifs en lycée pour la deuxième année consécutive

En 2019, les lycées, lycées professionnels et antennes de lycée professionnel scolarisent 12 890 élèves. Pour la deuxième année consécutive, les effectifs diminuent au même rythme que la rentrée précédente (-150 élèves) en raison de l'arrivée de la génération 2003-2004 nettement moins nombreuse (480 naissances de moins) que la génération 2000-2001 qu'elle remplace (figure 5).

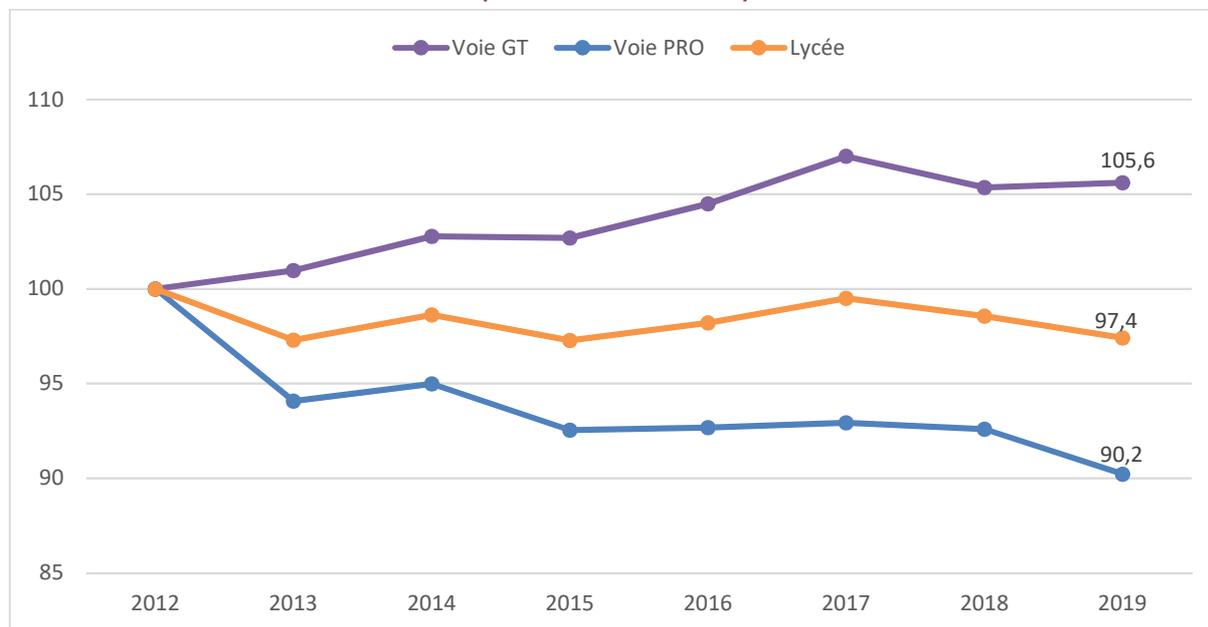
Malgré cet effet générationnel, les effectifs dans la voie générale et technologique se maintiennent (+16 élèves) (figure 6) en raison notamment d'une orientation post-3<sup>ème</sup> plus importante dans cette voie. En revanche, la baisse des effectifs dans la voie professionnelle, observée l'année dernière, s'accroît en 2019 (-170 élèves).

Figure 5- Nombre de naissances en Nouvelle-Calédonie et situation scolaire à l'âge normal à la rentrée 2019



Source : Etat civil - ISEE

Figure 6 - Évolution des effectifs en lycée (pré-baccalauréat) selon la voie depuis 2012 (Base 100 = année 2012)



Source : Vice-rectorat/DGE – SEP – Système d'information statistique consolidé académique (SYSCA)

## 5. Les effectifs en formation post-baccalauréat se stabilisent

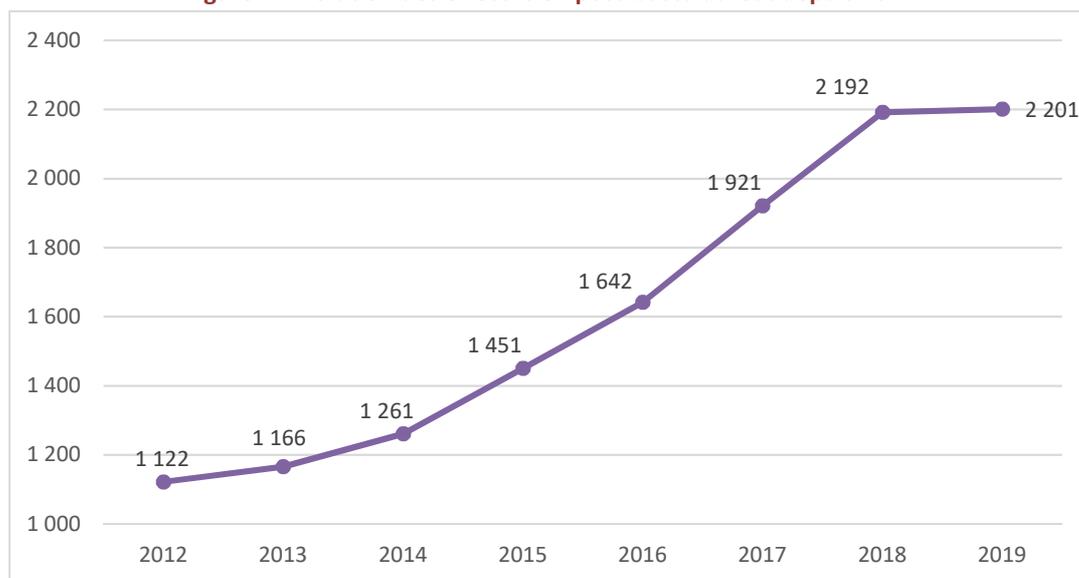
Après une augmentation importante au cours des dernières années, les effectifs en formation post-

baccalauréat se stabilisent à 2 200 élèves à la rentrée 2019 (figure 7). Parmi les 880 élèves inscrits en 1<sup>ère</sup> année

de BTS, 43% proviennent d'une formation technologique, 35% d'une formation professionnelle, 8% d'une formation

générale et 8% proviennent d'une formation post-baccalauréat.

**Figure 7- Évolution des effectifs en post-baccalauréat depuis 2012**



Source : Vice-rectorat/DGE – SEP – Système d'information statistique consolidé académique (SYSCA)

## 6. Et au-delà de la rentrée 2019

Les effectifs du second degré devraient continuer de décroître aux rentrées 2020 et 2021 à un rythme comparable à celui constaté à la rentrée 2019 (figure 8). L'évolution des effectifs en post-baccalauréat ne compensera plus la baisse des effectifs dans les formations pré-baccalauréat. Les effectifs diminueraient de 310 élèves en 2020 et 290 en 2021 pour atteindre 31 700 élèves contre 32 300 en 2019 (-1,8%).

Les effectifs dans le secteur public diminueraient de 330 élèves à l'horizon 2021 pour atteindre 22 755 élèves (figure 9). La baisse des effectifs concernerait également le secteur privé sous contrat avec 260 élèves de moins d'ici 2021 (8 955 élèves).

**Figure 8- Évolutions observée et projetée des effectifs du second degré entre 2012 et 2021**

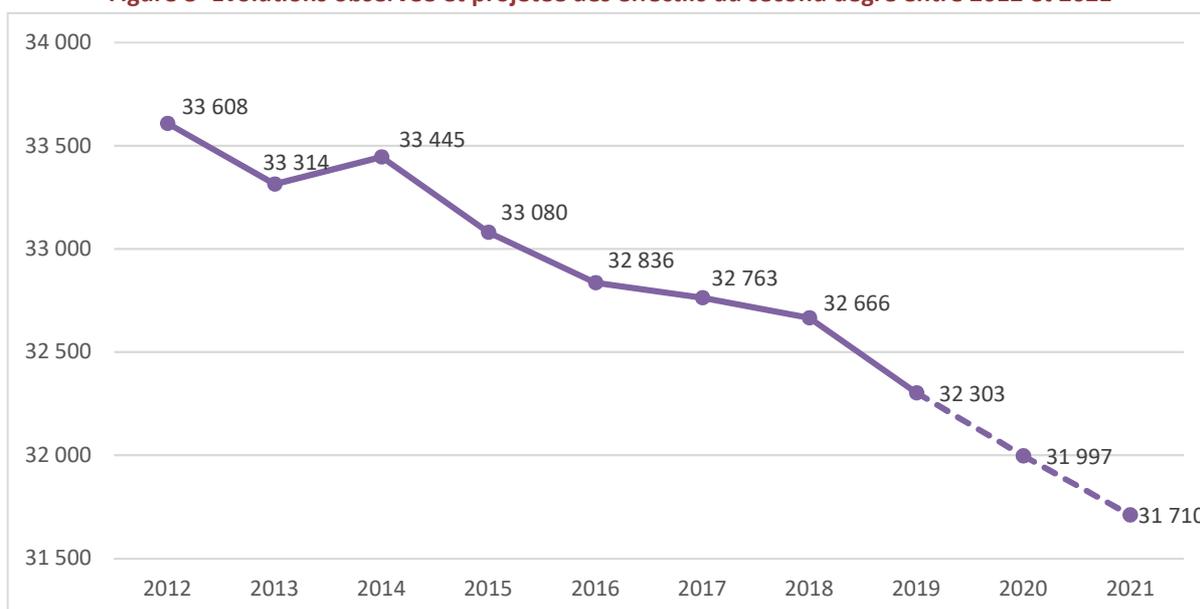
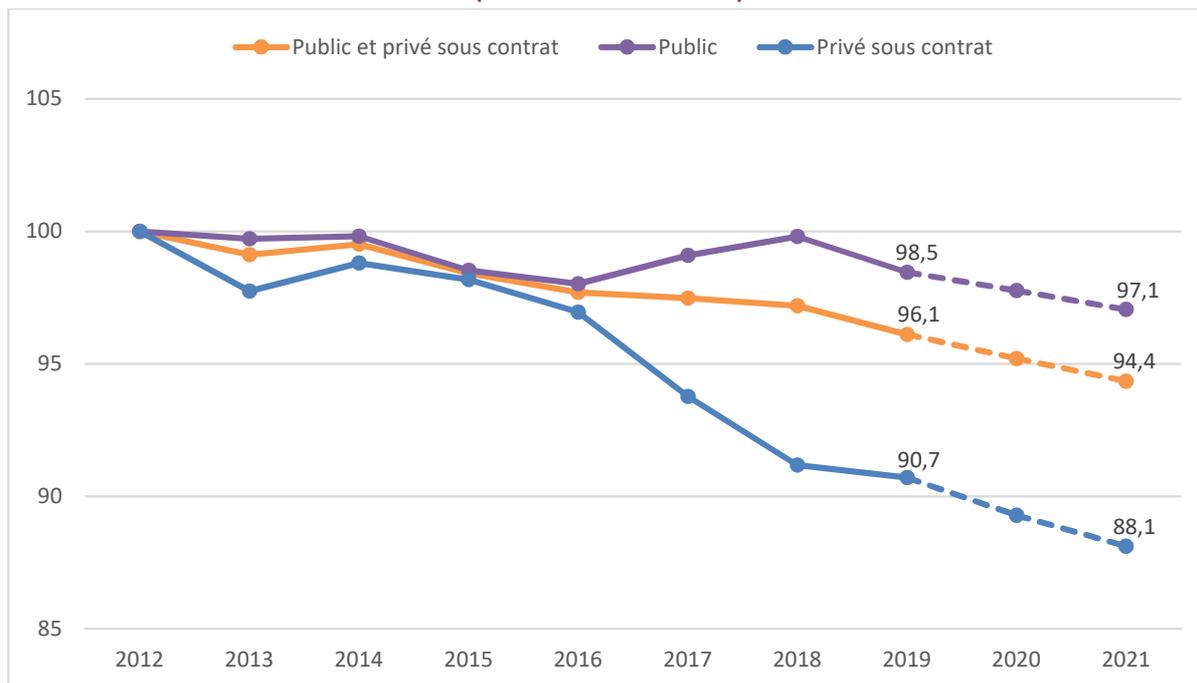


Figure 9- Évolutions observée et projetée des effectifs du second degré par secteur entre 2012 et 2021  
(Base 100 = année 2012)



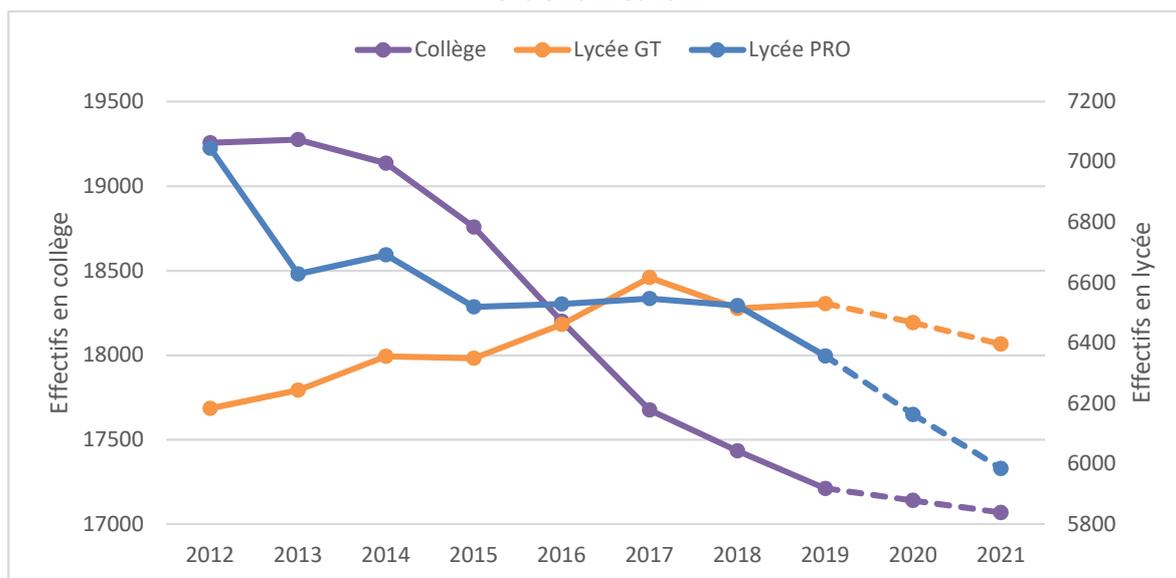
La baisse importante des effectifs en collège observée ces dernières années s'estomperait progressivement et les effectifs atteindraient 17 070 élèves en 2021 (*figure 10*). Les générations 2004-2006 quitteront le collège et seront remplacées par les générations 2008-2010 aussi nombreuses.

La baisse des effectifs en lycée, constatée depuis 2018, devrait s'accroître au cours des deux prochaines années pour atteindre 12 380 élèves en 2021. Les générations nombreuses 2001-2003 quitteront le lycée et seront remplacées par les générations 2004-2006 moins nombreuses (250 naissances de moins).

L'augmentation des flux d'entrée dans la voie générale et technologique constatée depuis 2017 ne permettrait pas de compenser la baisse démographique. Les effectifs diminueraient de 130 élèves à l'horizon 2021 pour s'élever à 6 400 élèves contre 6 530 en 2019. Conjointement à une diminution des flux d'entrée, les effectifs dans la voie professionnelle diminueraient également de 370 élèves d'ici 2021 pour atteindre 5 985 élèves contre 6 360 en 2019.

Les effectifs d'élèves devraient demeurer stables à un peu plus de 2 200 élèves d'ici 2021, sauf ouvertures supplémentaires ou fermetures de formations.

Figure 10 - Évolutions observée et projetée des effectifs en collège, lycée GT et lycée PRO (pré-baccalauréat) entre 2012 et 2021



## Sources

Cette analyse concerne les élèves en formation initiale scolaire dans le second degré public et privé sous contrat (y compris les formations post-baccalauréat) dans les établissements scolaires rattachés au ministère de l'Éducation nationale. Sont exclus les élèves scolarisés dans le secteur privé hors contrat dont le nombre s'élève à 122 à la rentrée 2019.

Les données sont extraites du Système d'information statistique consolidé académique (SYSCA) à la rentrée scolaire 2019.

## Champ des prévisions

Les prévisions portent sur l'ensemble des établissements du second degré du secteur public et privé sous contrat relevant du ministère de l'éducation nationale et situés en Nouvelle-Calédonie.

## Méthode de prévision retenue

La prévision des effectifs du second degré repose sur la méthode dite « des flux ». Elle se base sur la projection des séries des taux de redoublement, de passage et de sortie aux différents niveaux. Disposant d'un historique suffisamment long pour appréhender ces flux, différentes hypothèses ont ainsi été formulées sur l'évolution future. Les taux (de passage, de sortie, de redoublement) retenus dans l'exercice prévisionnel sont ensuite appliqués aux effectifs constatés à la rentrée 2019 pour obtenir la prévision 2020. La prévision 2021 est obtenue selon un processus itératif. Les prévisions s'appuient le plus souvent sur le taux constaté la dernière année. Toutefois, cette tendance a été, pour certains taux, amplifiée ou atténuée afin de prendre en compte les objectifs de politique éducative.

## Bibliographie

- “Les élèves dans les établissements publics et privés sous contrat du second degré à la rentrée 2018 et prévisions pour les années 2019 et 2020”, VR-DGE, Synthèse n°SEP – 01 – 2018, mai 2018.
- “Prévisions d'effectifs d'élèves en Nouvelle-Calédonie pour les années 2018 et 2019 et projections à l'horizon 2030”, VR-DGE, Synthèse n° SEP – 08 – 2017, octobre 2017.
- “La population scolaire à la rentrée 2019”, VR-DGE, Chiffres détaillés n° SEP – 02 – 2019, mai 2019.

collection

**Synthèse**

thématique

**Établissements**

titre du document

**Les élèves dans les établissements du  
second degré à la rentrée scolaire 2019  
et prévisions pour les années 2020 et 2021**

éditeur

**Service études et prospectives (SEP)  
vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie,  
direction générale des enseignements**

date

**Avril 2019**

contact

**sep@ac-noumea.nc**